

Inscris-toi au Registre ontarien des futurs votants

Prépare-toi à voter

eregistration.elections.on.ca/fr



Qu'est-ce que le *Registre ontarien des futurs votants* (ROFV)?

Élections Ontario a établi une liste appelée le *Registre ontarien des futurs votants* qui comprend des jeunes de 16 et 17 ans. Si ton nom figure sur cette liste, tu seras automatiquement ajouté à la liste des électeurs lorsque tu auras 18 ans.



Pourquoi devrais-je m'inscrire sur la liste?

Lorsque tu es inscrit sur la liste des électeurs, tu reçois des informations sur les dates et les horaires ainsi que les lieux de vote pendant une élection. Figurer sur la liste des électeurs rend également le processus de vote plus facile, plus rapide et plus efficace.

Suis-je admissible?

Pour être admissible au *Registre ontarien des futurs votants*, il faut :



avoir 16 ou
17 ans

+

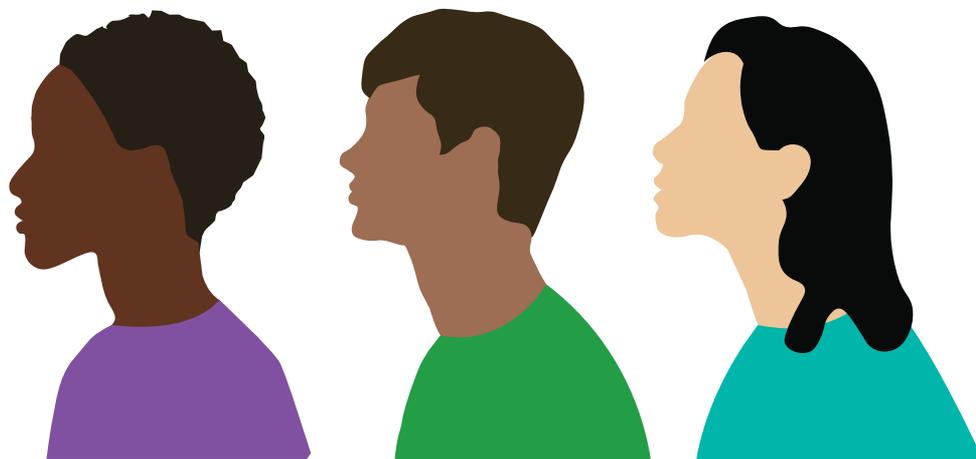


avoir la
citoyenneté
canadienne

+



résider en
Ontario



Comment puis-je m'inscrire sur la liste?



Le processus est facile et ne devrait prendre que quelques minutes. Tu peux t'inscrire en ligne à eregistration.elections.on.ca/fr ou remplir un formulaire papier disponible sur le site Web d'Élections Ontario.

Tu dois fournir la copie d'une pièce d'identité comportant ton nom et adresse personnelle actuelle. Par exemple:

- un permis de conduire de l'Ontario
- une carte photo de l'Ontario
- une facture de téléphone mobile
- un bulletin ou un relevé de notes de l'école
- un talon de chèque de paie

Tous les renseignements recueillis sont utilisés uniquement à des fins électorales.



Est-ce que je devrais voter dès que j'ai l'âge de le faire?

Voter est une expérience spéciale qui a un sens différent pour chaque personne.

Des études ont montré que si l'on vote dès qu'on est en âge de le faire, il y a de grandes chances qu'on devienne un électeur à vie.

Voter est un moyen de faire entendre sa voix en démocratie. Plus il y a de voix, plus la démocratie est forte.

